



Charvieu-Chavagneux, le 2 avril 2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE CHARVIEU-CHAVAGNEUX (Isère)
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L. 2121-10 du CGCT)

Madame, Monsieur,

En application de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira :

Le mercredi 8 avril 2026 à 18 heures
Salle d'honneur – Hôtel de Ville de Charvieu-Chavagneux

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion, au cours de laquelle sera abordé l'ordre du jour suivant :

INSTITUTIONNEL

1. Détermination du nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
2. Election des membres élus du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
3. Election des membres de la commission d'appel d'offres
4. Election des représentants du Conseil Municipal dans les organismes extérieurs – détermination du mode de scrutin
5. Election des représentants du Conseil Municipal dans les organismes extérieurs

FINANCES

6. Débat d'Orientation Budgétaire
7. Nomenclature budgétaire et comptable M57 – Application de la fongibilité des crédits
8. Règlement Budgétaire et Financier (R.B.F)
9. Bilan des acquisitions et des cessions immobilières réalisées sur l'année 2025
10. Versement d'une subvention d'équilibre au budget du C.C.A.S – Budget principal

RESSOURCES HUMAINES

11. Rémunération des agents en charge de la mise sous pli et de l'organisation pour les élections municipales 2026

COMMANDE PUBLIQUE

12. Information sur les affaires traitées par le Maire en vertu de sa délégation

---- / ----

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués et les meilleurs.



Le Maire,


Gérard DEZEMPTTE
Conseiller Départemental de l'Isère